

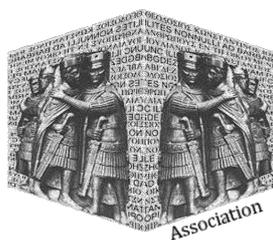
REVUE DES ETUDES TARDO-ANTIQUES

Histoire, textes, traductions, analyses, sources et prolongements de l'Antiquité Tardive

(RET)

publiée par l'Association « Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive » (THAT)

ANNÉE ET TOME VI
2016-2017



**Textes pour
l'Histoire de
l'Antiquité
Tardive**

REVUE DES ÉTUDES TARDO-ANTIQUES (RET)

fondée par

E. Amato et †P.-L. Malosse

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Nicole Belayche (École Pratique des Hautes Études, Paris), Giovanni de Bonfils (Università di Bari), Aldo Corcella (Università della Basilicata), Raffaella Cribiore (New York University), Kristoffel De-moen (Universiteit Gent), Elizabeth DePalma Digeser (University of California), Leah Di Segni (The Hebrew University of Jerusalem), José Antonio Fernández Delgado (Universidad de Salamanca), Jean-Luc Fournet (École Pratique des Hautes Études, Paris), Geoffrey Greatrex (University of Ottawa), Malcom Heath (University of Leeds), Peter Heather (King's College London), Philippe Hoffmann (École Pratique des Hautes Études, Paris), Enrico V. Maltese (Università di Torino), Arnaldo Marcone (Università di Roma 3), Mischa Meier (Universität Tübingen), Laura Miguélez-Cavero (Universidad de Salamanca), Claudio Moreschini (Università di Pisa), Robert J. Penella (Fordham University of New York), Lorenzo Perrone (Università di Bologna), Claudia Rapp (Universität Wien), Francesca Reduzzi (Università di Napoli « Federico II »), Jacques-Hubert Sautel (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris), Claudia Schindler (Universität Hamburg), Antonio Stramaglia (Università di Cassino).

COMITÉ ÉDITORIAL

Eugenio Amato (Université de Nantes et Institut Universitaire de France), Béatrice Bakhouché (Université de Montpellier 3), †Jean Bouffartigue (Université de Paris X-Nanterre), Sylvie Crogiez-Pétrequin (Université de Tours), Pierre Jaillette (Université de Lille 3), Juan Antonio Jiménez Sánchez (Universitat de Barcelona), †Pierre-Louis Malosse (Université de Montpellier 3), Annick Martin (Université de Rennes 2), Sébastien Morlet (Université de Paris IV-Sorbonne et Institut Universitaire de France), Bernard Pouderon (Université de Tours), Stéphane Ratti (Université de Bourgogne), Jacques Schamp (Université de Fribourg en Suisse).

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION

Eugenio Amato (responsable)

Sylvie Crogiez-Pétrequin

Bernard Pouderon

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Pasqua De Cicco

Matteo Deroma
(Université de Nantes)

Gianluca Ventrella

Peer-review. Les travaux adressés pour publication à la revue seront soumis – sous la forme d'un double anonymat – à évaluation par deux spécialistes, dont l'un au moins extérieur au comité scientifique ou éditorial. La liste des experts externes sera publiée tous les deux ans.

Normes pour les auteurs

Tous les travaux, rédigés de façon définitive, sont à soumettre par voie électronique en joignant un fichier texte au format word et pdf à l'adresse suivante :

redaction@revue-etudes-tardo-antiques.fr

La revue **ne publie de comptes rendus** que sous forme de recension critique détaillée ou d'article de synthèse (*review articles*). Elle apparaît **exclusivement par voie électronique** ; les tirés à part papier ne sont pas prévus.

Pour les **normes rédactionnelles détaillées**, ainsi que pour les **index complets** de chaque année et tome, prière de s'adresser à la page électronique de la revue :

www.revue-etudes-tardo-antiques.fr

La mise en page professionnelle de la revue est assurée par Arun Maltese, Via Tissoni 9/4, I-17100 Savona (Italie) – E-mail : bibliotecnica.bear@gmail.com (www.bibliobear.com).

ISSN 2115-8266

LES NOTABLES MUNICIPAUX FACE AU POUVOIR IMPÉRIAL :
UNE ÉTUDE HISTORIQUE DU DISCOURS III
DE CHORIKIOS DE GAZA*

Résumé : Cet article envisage l'éloge du gouverneur Stéphane et du *dux* Aratios comme un document politique plutôt que littéraire. Le rhéteur Chorikios, qui le prononça, était mandaté par les notables de Gaza. Son discours était avant tout destiné à rappeler les intérêts communs à l'ensemble de ces élites, tels que le maintien de l'ordre et des conditions de la prospérité. Il présente le gouverneur et le *dux* comme répondant parfaitement à ces attentes, tout en jouant parfois de l'écart existant entre la louange et la réalité pour exprimer des revendications. Ainsi, la manière dont il traite la révolte samaritaine semble suggérer qu'une politique plus conciliante à l'égard des minorités religieuses aurait été souhaitée. Néanmoins, il affirme et montre que les notables de Gaza soutenaient le renforcement de l'autorité du gouverneur sur la province, car il semble qu'à leurs yeux cela favorisait un meilleur fonctionnement de la vie politique locale et permettait d'entreprendre davantage de travaux urbains. La capacité de Stéphane à répondre à ces attentes explique sans doute le succès relatif des réformes administratives de Justinien en Palestine, alors qu'elles échouèrent ailleurs.

Mots-clés : Samaritains, Arabes, éloge, Palestine, Justinien I^{er}, nouvelle 103, gouverneur, élites urbaines.

Les festivités avaient débuté quelques jours plus tôt dans la ville de Gaza, à l'occasion de la consécration d'une nouvelle église. Chorikios, directeur de l'école municipale de rhétorique, avait alors prononcé un éloge de l'évêque Marcien assorti d'une description détaillée du lieu de culte¹. En ce début d'été de l'année

* Cet article est tiré d'un mémoire de M1 préparé durant l'année 2013-2014 sous la direction de Sophie Métivier (Université Paris I Panthéon-Sorbonne) et intitulé : *L'exercice local du pouvoir impérial à travers les éloges de Chorikios de Gaza*. Je remercie vivement Sophie Métivier pour m'avoir incité à écrire cet article et pour ses relectures attentives, Eugenio Amato pour m'avoir proposé de le publier dans la RET, et aux rapporteurs de la revue pour leurs indications précises et nombreuses.

¹ Chor., I (éd. R. FÖRSTER–E. RICHTSTEIG, *Choricii Gazaei opera*, Leipzig, 1929). On trouve une mention de la relation entre ce discours et l'éloge d'Aratios et Stéphane (*op.* III) dans la phrase

536, il entamait un nouveau discours, d'une portée politique plus large. Il devait, cette fois, prononcer l'éloge conjoint de Stéphane, gouverneur de Palestine première, et du duc Aratios, général d'origine persarménienne passé au service des Romains au cours de la dernière guerre persique. L'exercice pouvait s'avérer délicat : les deux hommes se disputaient notamment le contrôle de certains corps de troupes². En temps normal, un simple gouverneur de province eût été de peu de poids face à un duc. Stéphane, cependant, était déjà bien installé à son office, qu'il occupait sans doute depuis plusieurs années. Tout semble l'indiquer : le nombre et la variété des actions rapportées dans son éloge, le récit de l'ambassade envoyée en sa faveur par le patriarche de Jérusalem³, sans compter la nouvelle 103 datée de juillet 536, qui allait le promouvoir au rang de *spectabilis* et lui donner autorité sur toute la Palestine⁴. L'empereur Justinien cherchait alors à renforcer son contrôle sur les provinces en imposant comme gouverneurs des individus éprouvés, dotés de titres et d'émoluments qui les rendissent à la fois plus indépendants à l'égard des notables locaux dans l'administration de la justice et la gestion des finances publiques et davantage liés au pouvoir central⁵ : la nouvelle ¹⁰

suivante (III, 61) : *τί ἂν ταῦτα μηχανοιοῖμι λέγων οὐχ ὡς ἅπαντα πρόωην εἰπών, ἤνίκα τὸν ἱερέα σκοπὸν ἔστησά μου τοῖς λόγοις;* (Pourquoi m'étendrais-je là-dessus, comme si je n'avais pas tout dit avant-hier, quand j'ai fait de l'évêque l'objet de mes propos ?). Si *πρόωην* n'a pas le sens précis d'avant-hier, alors il signifie « il y a peu » ; dans tous les cas, il semble probable que Stéphane ait passé quelques jours à Gaza, donnant une réception à la suite de l'éloge de Marcien (III, 62), et assistant quelques jours plus tard à son propre éloge.

² Ce conflit est mentionné dans la nouvelle 103, et avait déjà donné lieu à l'émission d'un *pragmaticos typos* favorable à Stéphane (éd. R. SCHÖLL-W. KROLL, *Corpus Juris civilis*, III, *Novellae*, Berlin 1895, p. 498), résumé et commenté dans Ph. MAYERSON, « Justinian's Novel 103 and the Reorganization of Palestine » *BAJOR* 269, 1988, pp. 65-71.

³ Voir Chor., III, 57-58. Faut-il l'assimiler à l'ambassade de Sabas à Constantinople, datée d'avril 531, comme le fait F.-M. ABEL, *Histoire de la Palestine depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à l'invasion arabe*, Tome 2, *De la guerre juive jusqu'à l'invasion arabe*, Paris 1952, p. 358 ? L'hypothèse est plausible et fournirait un *terminus ante quem* précieux sur la date d'entrée en fonction de Stéphane, mais aucun élément ne l'étaie de manière décisive. Sur la chronologie des discours de Chorikios, voir C. KIRSTEN, *Quaestiones choricianae*, Bratislava 1894 et III, 61. Toute référence au texte de Chorikios renvoie à l'éloge ou à la déclamation dans l'*opus* concerné ; lorsque ce n'est pas le cas, nous le précisons. Ainsi II, 7 [dial.] renvoie au septième paragraphe de la *dialexis* qui précède l'éloge dans l'*op.* II, et ne doit pas être confondu avec II, 7.

⁴ Voir *PLRE* III (Stephanus 7), pp. 1184-1185. Le discours semble être légèrement antérieur : aucune mention n'y est faite. Pour les motifs de la promotion de Stéphane, voir la nouvelle 103, éd. SCHÖLL-KROLL, *Novellae* [n. 2], pp. 498-499.

⁵ Sur les réformes de Justinien dans le gouvernement des provinces, voir A.H.M. JONES, *The Later Roman Empire, 284-602 : a Social, Economic and Administrative Survey*, Oxford 1964, p. 282. Pour le cas qui nous intéresse, voir MAYERSON, *Justinian's Novel 103* [n. 2], p. 69-70. L'échec global de ces réformes est connu (voir A. LANIADO, *Recherches sur les notables municipaux dans l'empire protobyzantin*, Paris 2002, p. 252 et C. ROUECHÉ, « The Functions of the Governor in Late Antiquity : some observations », *AnfTard* 6, 1998, p. 35). La Palestine, à cet égard, semble avoir été une excep-

montre que Stéphanos occupait une place importante dans ce dispositif. L'importance de ces deux personnages laisse percevoir sans peine que l'enjeu pour le rhéteur était d'importance : par son éloge, il devait susciter ou entretenir la bienveillance de ces représentants du pouvoir impérial à l'égard des notables qu'il représentait.

N'en concluons pas pour autant qu'il fût un simple flatteur. Lui-même l'avait rappelé quelques jours plus tôt : « il ne nous est pas permis de prononcer des discours complaisants et trompeurs devant notre auditoire »⁶. Contrairement à un portraitiste⁷, il ne produisait pas son discours sur la commande du dédicataire et payé par lui, mais mandaté par les notables de la cité⁸, et leur insatisfaction ne pouvait être sans conséquences. Originaire de Gaza, disciple du rhéteur et exégète Procope⁹, il avait succédé à ce dernier à la tête de l'école de rhétorique ; à ce titre, il parachevait la formation des fils de l'élite locale, divertissait ses concitoyens par des déclamations publiques et se faisait leur porte-parole dans les grandes occasions¹⁰ : c'est de ces différentes tâches qu'il tirait son prestige et une partie de ses revenus. Mais de qui précisément était-il le héraut ? Ici comme ailleurs, les élites laïques n'étaient pas complètement homogènes, et l'assemblée des curiales n'était sans doute plus le centre du pouvoir municipal : abandonnant pour une large part les charges peu prestigieuses à d'autres propriétaires moins puissants mais suffisamment fortunés pour les assumer, les personnages les plus importants de la cité, grands propriétaires parfois membres de l'aristocratie sénatoriale ou du haut clergé, pourvus d'une large clientèle et de réseaux politiques

tion : dans le récit que fait Malalas de la révolte judéo-samaritaine de 554/555, c'est encore le gouverneur du moment, un autre Stéphanos (ou le même ?), qui part combattre les insurgés et se trouve pris pour cible de leur colère, signe peut-être que le rééquilibrage entre les fonctions de duc et de gouverneur décidé par Justinien était toujours effectif : Jo. Malalas, éd. I. THURN, *Ioannis Malalae Chronographia*, Berlin-New York 2000, XVIII, 119.

⁶ οὐ θέμις ἡμῖν κεχαρισμένα καὶ ἀπατηλὰ πρὸς τὰ θέατρα λέγειν : I, 4 [dial.].

⁷ I, 2.

⁸ E. AMATO, « Le sophiste et sa cité : l'œuvre de Procope de Gaza comme source documentaire pour la cité de Gaza dans l'Antiquité Tardive », *Mediterr. Ant* 17/2, 2014, pp. 367-402.

⁹ Sur la biographie et les œuvres de Procope de Gaza, voir E. AMATO (éd.), *Procope de Gaza : Discours et fragments*, Paris 2014, pp. xi-lii.

¹⁰ Pour une présentation plus développée, accompagnée des références aux sources et à la bibliographie, voir R.J. PENELLA, *Rhetorical Exercises from Late Antiquity: A Translation of Choricius of Gaza's Preliminary Talks and Declamations*, Cambridge 2009, p. 1-8, ainsi que les études réunies dans E. AMATO-L. THÉVENET-G. VENTRELLA (éds.), *Discorso pubblico e declamazione scolastica a Gaza nella tarda antichità: Coricio di Gaza e la sua opera*, Bari 2014. La thèse de D. WESTBERG, *Celebrating with Words. Studies in the Rhetorical Works of the Gaza School*, Uppsala 2010, malheureusement non publiée, a constitué pour moi un bon point de départ ; je tiens à remercier ici son auteur d'avoir eu la gentillesse de me la faire parvenir.

étendus, se réunissaient dans un cadre plus informel où ils prenaient des décisions en accord avec le gouverneur¹¹. Attaché à une cité où il avait fait toute sa carrière et acquis un prestige qui s'étendait à tout l'Empire d'Orient, lié par des relations d'amitié et de dépendance financière aux grands notables de Gaza, le rhéteur exprimait avant tout les vues de ces derniers. Cette orientation apparaît de manière flagrante lorsque, sous couvert de remerciement, l'orateur dresse la liste de toutes les constructions qu'il aimerait voir financées, ou du moins autorisées, par le gouverneur¹². Cependant, l'affirmation selon laquelle la vertu serait bien le sujet de son discours¹³ n'est pas à prendre simplement comme le travestissement des revendications d'un groupe particulier au sein de la province : le rôle du rhéteur était de construire une image de l'intérêt général à la fois conforme aux vœux de ses commanditaires et acceptable par tous les autres acteurs. Il devait dépasser les simples collusions d'intérêts et les ligues politiques pour mettre en avant un intérêt commun à tous ceux qui pouvaient exercer un pouvoir, qu'il fût institutionnel ou non, et l'accorder pour cela avec leur représentation des fins essentielles de l'organisation sociale et de l'Empire ou, en un mot, avec les valeurs qui leur étaient communes. On a beaucoup écrit sur ce rôle de réactivation idéologique et éthique que remplissait le genre de l'éloge, sur ce « décalage » que le discours entretient avec la réalité, lui permettant « de prôner des valeurs »¹⁴ et de favoriser la prise de décisions orientées vers une certaine conception du bien commun. Il est également vrai que les destinataires bénéficiaient déjà d'une reconnaissance de légitimité de la part de l'auditoire, que le fait d'aller écouter l'éloge démontrait et consolidait ce soutien plus ou moins appuyé plutôt qu'il ne le créait par persuasion. Ce double consensus fondamental, portant sur les valeurs et sur les individus en fonction, ne doit pas cependant nous

¹¹ Sur cette tendance générale, voir LANIADO, *Recherches* [n. 5], 232-236 ; JONES, *Later Roman Empire* [n. 5], pp. 740-756 ; C. ROUECHÉ, « The Functions of the Governor in Late Antiquity : some observations », *AntTard* 6, 1998, pp. 31-36 : 35.

¹² III, 53-56.

¹³ III, 4 [dial.] : ἀρετὴ γὰρ καλὴ μὲν τοῖς ἐπαινέταις ὑπόθεσις, ἡδὺ δὲ ἀκουσμα τοῖς εὖ φρονοῦσι (« la vertu est un beau sujet pour qui prononce un éloge, et quelque chose d'agréable à entendre pour les gens de bien »).

¹⁴ L. PERNOT, *La rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, Paris 1993, p. 721. Des développements détaillés sont consacrés dans cet ouvrage à la question des rapports entre éloge et vérité jusqu'à la fin du Haut-Empire ; A. CORCELLA, « Coricio di Gaza su retorica e verità (I, dialexis 4-5) », *MediterrAnt* 11, 2008, pp. 447-461 montre comment Chorikios se place dans la continuité d'orateurs comme Dion de Pruse en affirmant que le rôle de l'encomiaste est d'énoncer une vérité dont la norme réside dans les valeurs de la cité. Sur le renforcement de dispositions éthiques par l'éloge au sein de l'auditoire, voir les contributions de M. DOMINICY (certaines en collaboration avec d'autres auteurs) dans M. DOMINICY - M. FRÉDÉRIC (éds.), *La mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*, Paris 2001.

faire perdre de vue la fonction de persuasion remplie par l'éloge. En effet, à travers son choix des actions louées, ses demandes et ses mensonges pieux, le rhéteur présentait au duc Aratios et au gouverneur Stéphanos une image déformée de leur conduite politique. Il leur proposait ainsi de l'infléchir, de manière à la rendre plus conforme aux vues des notables dont il portait la parole et à s'attirer leur soutien sans pour autant renoncer aux principes de leur politique. L'éloge était un exercice d'équilibre entre l'affirmation d'une loyauté et la représentation des conditions de cette loyauté¹⁵.

La compréhension du jeu politique qui se déroula à Gaza en ce jour de l'été 536 implique de le replacer dans son contexte historique et économique. L'Empire était alors, depuis la fin de la sédition Nika et de la rébellion de la Palestine de 532, en pleine phase d'expansion militaire, de constructions et de réorganisations administratives¹⁶. La Syrie et la Palestine étaient alors au sommet de leur prospérité¹⁷. Pour la Palestine, les données archéologiques rassemblées par Claudine Dauphin révèlent une croissance économique et démographique liée à une expansion des terres arables et à un afflux de capitaux favorisé par le statut de Terre Sainte acquis par les trois provinces¹⁸. Gaza était alors une ville cosmopolite¹⁹ favorisée par sa proximité avec la côte, véritable plaque tournante entre l'Égypte, la mer Rouge, l'Arabie, le reste de la Palestine et la Syrie. Plus encore que le commerce, un arrière-pays fertile et abondamment irrigué par les pluies, les rivières et les nappes aquifères fournissait l'essentiel de leurs revenus à ses élites. Les localités, plus peuplées et mieux équipées que sous le Haut-Empire, étaient concentrées sur le littoral, autour de Gaza et le long des voies commerciales qui reliaient la cité au désert²⁰ ; un semis de fermes dotées d'aménagements en terrasse et d'infrastructures d'irrigation abritaient des activités artisanales et produisaient de l'huile et du vin en partie exportés²¹. De nombreux monastères

¹⁵ L'usage de l'antiphrase, bien loin d'être accidentel, est donc caractéristique de ce type de discours dans sa dimension pratique (contre L. PERNOT, *La rhétorique de l'éloge* [n. 14], pp. 722-723, qui, par-delà ses immenses mérites, s'en tient à une lecture purement littéraire et idéologique du genre de l'éloge).

¹⁶ M. MAAS, *Roman Questions, Byzantine Answers: Contours of the Age of Justinian*, dans M. MAAS (éd.), *The Cambridge Companion to the Age of Justinian*, Cambridge 2005, pp. 7-8.

¹⁷ Voir A.G. WALMSLEY, *Byzantine Palestine and Arabia: Urban Prosperity in Late Antiquity*, dans N. CHRISTIE – S.T. LOSEBY (éds.), *Towns in Transition: Urban Evolution in Late Antiquity and the Early Middle Ages*, Aldershot 1996, pp. 126-158, qui fait la synthèse des apports de l'archéologie dans ce domaine.

¹⁸ C. DAUPHIN, *La Palestine byzantine : peuplement et populations*, Oxford 1998, pp. 27 ; 119 ; 77-79 ; 120.

¹⁹ DAUPHIN, *La Palestine byzantine* [n. 18], p. 157.

²⁰ DAUPHIN, *La Palestine byzantine* [n. 18], pp. 100-101.

²¹ DAUPHIN, *La Palestine byzantine* [n. 18], pp. 83-84.

tiraient également parti de cette conjoncture²². Pour la protection de la région, le *limes Palaestinae* s'étendait à environ 25 km au sud de Gaza²³ : si la présence de soldats pouvait profiter au commerce local et favoriser la mise en culture des marges plus arides du sud, elle nous rappelle aussi les relations parfois difficiles que l'Empire entretenait avec les populations nomades. Outre les razzias et l'agitation entretenue par les tribus, le brigandage sévissait à l'intérieur de la province, comme partout. Surtout, l'événement capital des dernières années restait la grande révolte samaritaine qui avait secoué l'ensemble de la Palestine à partir de 529. Exaspérés par la politique répressive menée par le pouvoir impérial depuis plus d'un siècle et intensifiée sous Justinien, consistant en un mélange de lois défavorables sur le plan économique et civique et de la confiscation de leurs principaux lieux de culte et de mémoire²⁴, les Samaritains s'étaient révoltés à Césarée, où ils avaient massacré l'évêque. Prenant une tournure politique et eschatologique avec la figure du roi auto-proclamé Julien, l'insurrection s'était étendue rapidement, favorisée en cela par la répartition socio-spatiale de la population samaritaine : celle-ci était en effet concentrée dans quelques villes comme Scythopolis et au sein de la petite paysannerie au service de propriétaires chrétiens. La réaction n'avait pas été tout de suite à la hauteur, et il avait fallu faire appel à des légions stationnées sur les bords de la mer Rouge et à des tribus arabes chrétiennes. Cette logique d'affrontement militaire avait causé le pillage et la destruction de nombreuses églises, des massacres, des destructions, la perte de plusieurs centaines de milliers de travailleurs. À cause de la radicalisation du conflit et du repli des rebelles dans les montagnes, la répression avait duré plusieurs années²⁵.

Poser ce cadre est essentiel pour comprendre comment le pouvoir central réussit à accroître son contrôle sur les provinces de Palestine, et plus particulière-

²² Y. HIRSCHFELD, *The Monasteries of Gaza: an Archaeological Review*, dans B. BITTON-ASHKELONY – A. KOFSKY (éds.), *Christian Gaza in Late Antiquity*, Leiden-Boston 2004, pp. 61-88.

²³ DAUPHIN, *La Palestine byzantine* [n. 18], p. 71-73.

²⁴ DAUPHIN, *La Palestine byzantine* [n. 18], pp. 316 sur les lois contre les constructions de synagogues ; 299-301 sur la restriction de leurs droits dans les procès ; 130 sur les lois entravant la conversion au judaïsme ; 288 sur les lois de 527 et 529 excluant les juifs et les Samaritains des honneurs publics et donnant des droits contre eux aux orthodoxes dans les familles mixtes en matière d'éducation et d'héritage. Sur l'histoire de ces relations, voir H. SIVAN, *Palestine in Late Antiquity*, Oxford 2008, qui présente la particularité d'exploiter de manière extensive les sources samaritaines.

²⁵ On en trouvera le récit détaillé, confrontant les différentes sources littéraires avec les données archéologiques, dans DAUPHIN, *La Palestine byzantine* [n. 18], pp. 288-291. Selon l'auteure, la population samaritaine de Palestine devait s'élever avant la révolte à un nombre compris entre 90 000 et 200 000 individus, soit 8 à 9 % de la population totale ; elle était principalement concentrée en Samarie, mais il y avait des communautés importantes à Césarée, Apollonia et Gaza : DAUPHIN, *La Palestine byzantine* [n. 18], pp. 281-283. L'ensemble des sources grecques sont rassemblées et commentées dans A.M. RABELLO, *Giustiniano, Ebrei e Samaritani alla luce delle fonti storico-letterarie, ecclesiastiche e giuridiche I*, Milano 1987.

ment comment des notables locaux dont le pouvoir social et économique n'avait pas décliné pouvaient accepter que leur pouvoir politique et leurs moyens de pression sur le gouverneur fussent ainsi réduits²⁶. Le discours III de Chorikios, bien que sa récitation n'ait constitué en soi qu'un événement ponctuel, en dit beaucoup sur la production du consentement à l'exercice du pouvoir impérial dans les provinces d'Orient et sur les modalités particulières qu'elle prit dans ce domaine précis. Ce type de document présente plusieurs avantages. Tout d'abord, il met en lumière le cadre idéologique commun à l'intérieur duquel les notables négociaient une pratique du pouvoir. Cependant il laisse également apparaître, par une confrontation avec d'autres sources, les éléments qui relèvent de l'exhortation et du mensonge pieux, et, à travers eux, les points qui pouvaient susciter malaise et désaccord de la part des élites de Gaza. C'est cette double perspective, à la fois idéologique et pratique, qui nous permettra de réfléchir sur le jeu de contraintes, de satisfactions et de concessions qui permit au pouvoir central d'intégrer davantage le gouvernement de la Palestine aux mécanismes d'un État centralisé²⁷.

Pour définir les contours d'une collaboration entre les notables municipaux et les officiels, et pour pouvoir montrer efficacement les attentes de ces notables envers le duc et le gouverneur, le rhéteur devait s'appuyer tout au long de son discours sur un ensemble cohérent de valeurs communes. L'orateur lui-même l'exprime clairement au début de l'éloge²⁸ :

Μέλλων δὲ ἤδη πρὸς τοῦτο βαδίζειν τὸ μέρος τὰ τῆς ἀρχῆς ὑψηγῆσομαι σύμβολα καὶ τὸν ὅλον αὐτῆς ἀποδώσω σκοπόν. τί ποτε βουλομένη παρῆλθεν εἰς βίον; ἐκ ποίων ἀρετῶν ἀξιοῖ δεσπόζειν ἑτέρων; ποῖον λήψομαι κέρδος ὑποκύπτων αὐτῆ; ταῦτα διὰ βραχέων ἐθέλω δηλώσαι καὶ δεῖξαι διὰ πάντων ὑμᾶς ἤκοντας τῶν γνωρισμάτων.

Sur le point d'aborder cette partie du discours, je vais montrer les attributs du pouvoir et révéler l'ensemble de ses buts. À quelle fin est-il apparu ? Quelles sont les vertus qui lui font prétendre légitimement au commandement sur les autres ? Quel type de profit en tirerai-je si je me sou mets à lui ? Voilà ce que je souhaite

²⁶ Sur ces moyens de pression, voir P. BROWN, *Pouvoir et persuasion dans l'Antiquité tardive : vers un Empire chrétien* [trad. fr. P. CHUVIN], Paris 1998, pp. 39-49.

²⁷ Cette double perspective commande l'usage des temps que nous adopterons dans cet article : le présent pour l'étude textuelle, le passé pour l'analyse historique. De même, nous parlerons de l'orateur lorsque nous considérerons l'organisation interne du discours (ainsi, l'orateur est au discours ce que le narrateur est à la diégèse) ; quand nous considérerons l'auteur des discours comme acteur social, nous le désignerons comme *rhéteur*. Les rares fois où nous employons le nom « Chorikios », c'est pour désigner l'auteur des discours en tant qu'auteur.

²⁸ III, 6.

définir en quelques mots et développer à travers vous, qui en avez obtenu toutes les caractéristiques.

David Westberg note à propos de la suite de ce passage que « nous n'avons jamais de définition de la nature du commandement qui corresponde à ces questions, du moins pas sur le mode déductif qui est suggéré ici »²⁹. Il est vrai que le passage théorique qui suit, où l'orateur loue l'union de la douceur et de l'ardeur, ne constitue tout au plus qu'une réponse partielle à ces questions. À travers elles, en réalité, l'orateur n'annonce pas un développement théorique sur les caractéristiques du pouvoir légitime, mais indique que toutes les actions évoquées par la suite seront des exemples d'actions bénéfiques pour les sujets de l'Empire, soumises à des normes incorporées par les acteurs sous la forme de dispositions vertueuses et de ce fait orientées vers le bien commun. S'il n'apporte jamais de réponse claire et conceptualisée par la suite, c'est parce que l'éloge repose largement sur l'implicite des principes : c'est ce qui garantit le mieux leur caractère d'évidence³⁰. À travers leur évocation, c'est toute l'élite qui retrouvait sa définition comme fraction de la population matériellement et moralement capable de se soucier de la direction de la cité : cette classe toute entière communiait dans le rituel de l'éloge, qui donnait ainsi l'occasion de réactualiser une identité civique menacée par le recul probable des institutions municipales et d'accorder une participation symbolique au groupe de propriétaires sur lequel reposait le bon fonctionnement de l'administration fiscale et des institutions de la cité³¹. C'est ainsi que l'orateur, en décrivant un banquet organisé par Stéphanos, attribue aux invités le qualificatif de οἱ ἐν τέλει, les « détenteurs d'autorité », expression désignant à l'origine tous ceux qui avaient exercé des *munera*, même en tant que simples décurions³². Soit cette formulation correspondait encore à une réalité et

²⁹ « We are never offered any definition of the nature of leadership that corresponds to these questions, at least not in the deductive manner suggested » : WESTBERG, *Celebrating with Words* [n. 10], p. 66.

³⁰ Il est difficile, en revanche, de savoir pourquoi le rhéteur ressentit le besoin de rappeler ce cadre au début de son discours. Était-ce lié au fait qu'il prononçait un éloge de ce type pour la première fois, comme l'indique le titre de la *dialexis* (ἡ διάλεξις νῦν πρῶτον ἀρχικὸν τολμήσασα θέατρον τὴν αἰτίαν ἀποδίδωσι τῆς παρρησίας) ? Ou à la présence d'Aratios, peut-être peu familier de l'exercice ? Était-ce une manière d'insister sur le caractère théoriquement conditionnel de la soumission des sujets au pouvoir impérial, et pour mettre en garde le gouverneur et le duc contre certains excès ?

³¹ CORCELLA, *Coricio di Gaza su retorica e verità* [n. 14], p. 458 souligne ce point à propos de la *dialexis* du premier éloge de Marcien (*op.* I) : « l'évêque et « les premiers citoyens » [...] sont à la fois le public et l'objet de l'éloge » (« il vescovo e « i primi cittadini » [...] sono il pubblico e al contempo l'oggetto dell'encomio »).

³² III, 62 : εἰς δὲ τὴν πανήγυριν ταύτην πάντας τοὺς ἐν τέλει συνήγαγες πολίτας τε

témoigne pour nous d'une inclusion au moins formelle des simples curiales parmi les élites politiques, soit le groupe des *principales* s'était substitué entièrement à celui des curiales et monopolisait désormais cette désignation ; mais ce dernier choix paraît peu probable dans une cité aussi peuplée et prospère que Gaza. On trouve du reste le même type de formulations, dont on ne sait à quel point elles désignent une élite urbaine restreinte, dans l'éloge de l'évêque Marcien prononcé quelques jours plus tôt³³. Il semblerait que cette ambiguïté soit à comprendre dans le cadre du classicisme tarso-antique. Celui-ci apparaissait comme la forme la plus haute de la culture hellénique, permettant de penser à travers le prisme de la tradition les problèmes et les événements du moment : comme le fait d'assister aux éloges supposait une éducation littéraire poussée, il favorisait donc une intégration de l'ensemble des élites présentes, y compris de ceux qui étaient dominés par les *principales*, par distinction vis-à-vis d'une population qui reconnaissait pour une large part le prestige du grec sans en maîtriser tous les niveaux de langue et de culture³⁴. C'est ainsi que le rhéteur, non content d'affirmer la soumission de la cité aux représentants du pouvoir impérial, apportait sa contribution à l'entretien d'une certaine cohésion au sein de la société politique de Gaza et, au-delà, de la province de Palestine I : par la composition même du public, l'éloge rassemblait dans un rituel de consensus politique et de plaisir littéraire partagé un gouverneur, un duc, les grands notables de Gaza, ses décurions, et les membres les plus influents d'autres cités de la province dont la métropole, Césarée : autant d'acteurs dont les intérêts ou les options pouvaient diverger ou entrer en conflit, et qu'il devait unir autour d'une même politique en montrant la conformité de celle-ci aux valeurs partagées. Venons-en maintenant à la description de ces valeurs.

Le maintien de l'ordre, bien entendu, constituait une attente fondamentale des notables municipaux vis-à-vis des représentants du pouvoir impérial. Il concer-

ἄμα καὶ ἀστυγείτονας καὶ οἷς ἡ Καίσαρος ἐναβρύνεται (« tu as rassemblé pour la panégyrie tous ceux qui ont exercé des charges parmi nos citoyens et nos voisins, ainsi que ceux qui font l'orgueil de Césarée »). Cette traduction s'appuie sur le travail de LANIADO, *Recherches* [n. 5], pp. 177-179. Nous utilisons les termes « *principales* » et « notables » de manière équivalente.

³³ Voir I, 1 : αἱ πόλεις ἐπὶ θεῶν ἐκπέμψασαι τὰ τέλη τῶν οἰκητόρων (les cités ayant envoyé pour le contempler ceux parmi leurs habitants qui ont exercé des charges) ; I, 4 : καὶ ταῦτα συνεθέμην οὐ δυοῖν ἢ τριῶν ἀνδρῶν ἐναντίον οὐδὲ κατὰ τὸν Εὐπολιν ἐξ ὁδοῦ τινὰς ἀγείρας εἰς θέατρον, ἀλλὰ τῶν ἀστῶν τὰ πρῶτα συλλέξας (j'ai détaillé [tes actions] non pas en face de deux ou trois personnes, ni en amenant au théâtre, comme le fit Eupolis, quelques passants rencontrés sur le chemin : ce sont les élites des villes que j'ai rassemblées). À propos de cette référence au comique Eupolis, voir A. CORCELLA, *Un frammento di Eupoli in Coricio* (F 403 = 408 K.-A.), dans E. AMATO (éd.)-V. FAUVINET-RANSON-B. POUDERON (colls.), *Ἐν καλοῖς κοινοπραγία. Hommages à la mémoire de Pierre-Louis Malosse et Jean Bouffartigue*, Nantes 2014 (*Revue des Études Tardo-antiques* 4, 2014/15, Supplément 3), pp. 223-227.

³⁴ DAUPHIN, *La Palestine byzantine* [n. 18], pp. 133-151.

naît tout particulièrement le duc : celui-ci aurait soumis une troupe de Samaritains rebelles, désarmé des Saracènes qui organisaient des embuscades³⁵ et pris deux forteresses tenues par des tribus barbares³⁶. La valeur militaire du gouverneur aussi est exaltée, sans doute une manière pour les notables de le soutenir contre les prétentions d'Aratios en mettant en avant son rôle dans le maintien de l'ordre. Pour ce faire, l'orateur établit un parallèle entre l'action somme toute plus diplomatique que militaire menée par le duc contre les Saracènes³⁷ et la répression énergique conduite par Stéphanos contre d'autres tribus venues d'Égypte qui attaquaient les cités du sud de la Palestine³⁸ ; il évoque ensuite la lutte contre le brigandage³⁹. Le gouverneur est également loué pour son rôle dans la construction des remparts de Gaza⁴⁰ : il apparaît ici en pourvoyeur de financements impériaux, car nous savons par le discours I que les caisses de l'État avaient contribué à cette réalisation, allégeant d'autant l'effort demandé aux propriétaires⁴¹. Il est également présenté comme le principal responsable de la police urbaine, du moins dans la métropole⁴² : cette fonction supposait qu'il se tînt au-dessus des partis locaux. En effet, la possibilité d'une instrumentalisation des troubles populaires par des membres souvent marginalisés de l'élite, qui apparaît à la lecture des

³⁵ III, 10-18 ; III, 28-32.

³⁶ III, 20-26 ; III, 67-77.

³⁷ τὴν τοιαύτην πορείαν εὐκόλως ἡμέρωσας στρατιώταις οὐδὲ εἴκοσιν ἀριθμὸν τοῦς ἐν ταῖς ὁδοῖς ὀχληροῦς ἐξ ἀπειλῶν ἀναστήσας (« cette passe, tu la pacifias facilement, en emmenant avec toi moins de vingt hommes : tu fis partir par des menaces ceux qui tenaient les routes » : III, 28).

³⁸ III, 33-34.

³⁹ III, 35.

⁴⁰ III, 54.

⁴¹ λέλυται δ' ἡ συνήθης ἀκοή τῶν κακῶν μεγαλοψυχίας συναραμένης βασιλικῆς καὶ φιλοτιμίας τῶν ἐνοικούντων κατὰ ζῆλον ὑμέτερον γενομένης (« l'habituelle rumeur des maux [qui nous menaçaient] est maintenant dissipée grâce au concours de la générosité impériale et à la libéralité des habitants suscitée par [votre] zèle [sc. celui de l'évêque] » : II, 7).

⁴² III, 39-42. Dans la *PLRE*, ce passage est interprété comme une « panique populaire causée par des craintes d'incendie » (« he calmed a popular panic at Caesarea when there were fears of arson » : p. 1184). Cependant, l'incendie est représenté par ailleurs comme un procédé visant à susciter une émeute, et la recherche de « foyers » (σπινθήρες) par Stéphanos est sans doute métaphorique (voir deux emplois semi-métaphoriques du feu dans Socrate le Scholastique, 7, 29, 8-11, et 4, 12, 27). La nature de l'événement semble bien indiquée par la recherche de coupables et par la phrase finale, qui concerne la répression moins méthodique menée par les prédécesseurs de Stéphanos (τὸ γὰρ πάλιν μὲν ἐκείνους νεωτερίσαι, πάλιν δὲ πυρπολῆσαι τὸ ἄστυ τοῦ μὴ πρόρριζον ἐκκεκόφθαι τὴν στάσιν τεκμήριον ἦν, « le fait qu'ils se relèvent de nouveau et qu'ils incendient de nouveau la cité était une preuve de ce que la sédition n'avait pas été complètement éradiquée » : III, 42). En tout cas, cette mise en perspective avec l'histoire récente paraît viser très nettement les Samaritains.

textes comme un facteur majeur d'instabilité⁴³ et fut condamnée à ce titre par Libanios comme par Jean Chrysostome⁴⁴, est mentionnée de manière très allusive dans Chorikios, et jugée sévèrement. On la retrouve au croisement d'une phrase dans l'expression *ταραχώδεις φατρίας*⁴⁵, les « factions séditeuses », et, de manière plus nette, dans son énumération des maux causés par les révoltes, l'orateur mentionne des « associations absurdes »⁴⁶, suggérant les menaces que faisaient peser de tels liens sur la cohésion des élites tout en niant formellement leur existence présente. D'ailleurs, après avoir étouffé un début d'émeute à Césarée, Stéphanos inspecte toute la ville pour voir « s'il n'y a pas quelqu'un qui pousse le peuple à s'agiter »⁴⁷. Nous tenons là un des facteurs qui favorisaient l'acceptation d'un gouverneur fort : moins lié aux factions locales, celui-ci était plus à même de prévenir l'emploi de tels procédés et participait ainsi à une régulation interne favorable aux notables bien établis.

Sans surprise, la vision de l'ordre défendue par notre rhéteur reposait sur une forte hiérarchisation de la société, sur une domination aristocratique qui supposait à la fois de satisfaire les besoins du reste de la population et de mettre en œuvre la répression quand elle s'avérait nécessaire. À cet égard, la mise en scène de la population urbaine dans notre éloge est en maints endroits très dépréciative, et visait à justifier la domination des élites en la faisant reposer sur un certain nombre de fonctions qu'elles étaient censées être les seules à pouvoir remplir. Dans cette perspective, les conséquences des défaillances dans l'entretien des aqueducs⁴⁸ révèlent de manière particulièrement éloquente l'habitus populaire⁴⁹ :

Ἐτέραν τοίνυν εὐεργεσίαν τῆς εἰρημένης ἀντίρροπον ἐκ τῆς αὐτῆς ἤκω σοι πόλεως φέρων. Σταδίου, οἶμαι, πενήκοντα πρὸς ἕω τῆς πόλεως ἐξιόντι πηγαί συναντῶσι διαφανῆ καὶ ἄλυπα νάματα ἔχουσαι. ἐντεῦθεν ὁδὸς μεμηγάνηται τὰ τῶν πηγῶν εἰσάγουσα δῶρα τῇ πόλει κρήναις πεποιημέναις εἰς ὑδάτων ὑποδοχὴν. φιλεῖ δὲ τὰ τοιαῦτα πυκνοτέρας τυγχάνειν ἐπιμελείας. ῥαθυμίας οὖν γενομένης οὐκέτι τοῖς ρεύμασιν ὁ πόρος ὁμοίως ἀκώλυτος ἦν, ἀλλὰ πολλαχῆ τε προσέπταιεν ἢ τῶν ὑδάτων φορὰ καὶ σχολαιότερον τοῦ συνήθους ἐβάδιζεν, ὥστε τὰς κρήνας ἐντεῦθεν τὰς μὲν ἀπράκτους παριέναι συνέβαιεν ἐρήμους οὐσας ὑδάτων,

⁴³ E. PATLAGEAN, *Pauvreté économique et pauvreté sociale à Byzance : 4e-7e siècles*, Paris 1977, pp. 218-224.

⁴⁴ JONES, *Later Roman Empire* [n. 5], p. 723.

⁴⁵ III, 52.

⁴⁶ ἔταιρείας ἀτόπους : III, 41.

⁴⁷ μή τις ἐξάπτει τὸν δῆμον εἰς ταραχὴν : III, 40.

⁴⁸ Sur ces infrastructures, voir DAUPHIN, *La Palestine byzantine* [n. 18], pp. 32-86.

⁴⁹ III, 44-48.

παρὰ δὲ τῶν ἔλαττον τῆς χρείας ὑδρεύεσθαι καὶ τοῦτο τοὺς ἐν ἡλικίας ἀκμῇ μετὰ πλείστης ἅμα φιλονεικίας τῶν ἀρύεσθαι βουλομένων συνωθουμένων ἀλλήλοις. γύναια γοῦν καὶ πρεσβύται καὶ παῖδες ἔνιοι μὲν σὺν κενοῖς ἐπανήρχοντο τοῖς ἀγγείοις, ἐνίοις δὲ μέγας ὑπῆρχεν ἀγῶν ἡμιπλήρη ταῦτα κομίζειν, πολλοὶ δὲ τῶν παίδων κατεαγόντων αὐτοῖς τῶν σκευῶν ἀπήεσαν ὀδυρόμενοι. τῆς οὖν τῶν ὑδάτων ἐνδείας τὴν ἐπιθυμίαν αὐξούσης, τῆς ἐπιθυμίας δὲ μείζω ποιούσης τὴν σπάνιν καὶ συναυξανόμενων ἀμφοτέρων ἀλλήλαις πανταχόθεν ἀφόρητον ἦν τὸ κακόν. καὶ τις τότε ποιητικὸς εἰκότως ἂν ἔφη τὴν Καίσαρος πολυδίψιον ἄστει, μᾶλλον δέ, τὸ μὲν Ἄργος (οὕτω γὰρ ἐκεῖνο καλοῦσιν οἱ ποιηταί) τοὺς ἐνοικοῦντας ἀμέμπτους ἐποίει τῶν ὑδάτων τὴν ἀπορίαν ἔμφυτον ἔχον· Καισαρεῦσι δὲ πρὸς ὄνειδος τῆς ῥαθυμίας ἔρρεον αἱ πηγαὶ καὶ πικροτέραν αὐτοῖς ἐντεῦθεν ἀθυμίαν εἰσήγον. οὐ γὰρ οὕτω λυπεῖ τὰ τερπνὰ διεστηκότα τῆς θέας, ὅσον φαινόμενα τοὺς ἀπολαύειν οὐ δυναμένους. τίς οὖν ὁ ταύτην λύσας τὴν συμφορὰν; τίς ὁ τοῖς ῥεύμασιν ὄδον ἐλευθέραν ἀνοίξας καὶ τὰ πάλαι κωλύματα τεχνίταις ἀποτεμῶν τὰ τοιαῦτα δευνοῖς; τίς ὁ ταῖς κρήναις ἑτέρας ἔτι προσθείς, ὡς τῆς τῶν ὑδάτων ῥύμης νικώσης τῶν προτέρων τὸ πλήθος; ἴσασι οἱ πεπειραμένοι.

Il y a un autre bienfait, complémentaire du précédent, que, de retour de cette même cité, j'apporte à votre connaissance. À environ cinquante stades à l'est de la cité, on peut trouver des sources d'eau claire et pure. De là, on a construit une voie qui achemine les dons de ces sources jusqu'aux fontaines de la cité édifiées spécialement pour recevoir ces eaux. De tels ouvrages requièrent un entretien constant. La négligence s'installant, le passage pour le courant n'était plus uniforme et sans obstacles : en bien des endroits il butait, et le débit se faisait plus lent qu'à l'accoutumée, si bien que, parmi les fontaines qui s'y alimentaient, les unes devenaient inutilisables faute d'eau, et les autres ne couvraient pas les besoins, même pour les hommes dans la fleur de l'âge qui s'y pressaient et qui faisaient montre de l'esprit le plus querelleur au milieu de tous ceux qui se bousculaient pour puiser de l'eau. Quant aux femmes, aux vieillards et aux enfants, les uns rentraient chez eux avec leurs seaux vides, d'autres ne parvenaient que de haute lutte à les remplir à moitié, et bien des enfants s'y faisaient briser leurs récipients et rentraient en pleurant. Le manque d'eau augmentait le désir d'en obtenir ; ce désir rendait plus grande la rareté ; le désir et le manque s'augmentant réciproquement, le mal était insupportable sous tous ses aspects. En ce temps-là, un amateur de poésie aurait pu dire que Césarée était une « ville assoiffée », et encore ! Argos (car c'est elle que les poètes nomment ainsi) gardait ses habitants exempts de tout reproche dans la mesure où son manque d'eau lui était imposé par la nature ; mais, pour alimenter le reproche de négligence fait à ceux de Césarée, les sources coulaient, et leur abatement n'en était que plus grand. À ceux qui ne peuvent en profiter, des délices éloignées du regard ne causent pas autant de chagrin que quand elles sont sous leurs yeux. Qui donc a réglé ce problème ? Quel est celui qui a ouvert un libre cours aux flots et qui a fait dégager les obstacles qui s'y trouvaient depuis longtemps par des spécialistes habiles en ces matières ? Quel est celui qui, à

ces fontaines, en a encore ajouté d'autres, de sorte que le bouillonnement des eaux dépasse l'abondance d'autrefois ? Ils le savent bien, ceux qui ont vécu ces événements.

L'eau apparaît ici comme un stéréotype représentatif des biens communs à l'ensemble des habitants de la ville, c'est-à-dire des biens de première nécessité : elle est offerte par l'aqueduc à la cité toute entière (τῇ πόλει) par l'intermédiaire de fontaines ou de puits publics ; aucune arrivée d'eau privée n'est mentionnée⁵⁰, et des deux aqueducs de Césarée, l'orateur ne parle que de celui qui apporte l'eau potable⁵¹. L'ingénierie mise en œuvre en fait aussi un bien urbain par excellence : dans la phrase ἐντεῦθεν ὁδὸς μεμηχάνηται τὰ τῶν πηγῶν εἰσάγουσα δῶρα τῇ πόλει κρήναις πεποιημέναις εἰς ὑδάτων ὑποδοχὴν (« de là, on a construit une voie qui achemine les dons de ces sources jusqu'aux fontaines de la cité, édifiées spécialement pour recevoir ces eaux »), les eaux et les sources sont encadrées par deux verbes qui signifient « produire, construire, maçonner avec art ». Dès le début de ce texte, la concentration de richesses par une élite et par le fisc est justifiée implicitement par les investissements nécessaires à la satisfaction des besoins de la population. Cette justification est fondée ensuite sur une démonstration négative par l'exemple : par la mobilisation de stéréotypes tels que celui de l'absence de pitié envers les faibles, décliné en plusieurs figures, par le jeu des verbes de mouvements qui établissent une relation linéaire entre l'habitation privée et le lieu d'approvisionnement vers lequel tous se ruent, par l'application de catégories éthiques telles que la φιλονεικία (« esprit querelleur ») ou l'ἐπιθυμία (« désir »), l'orateur dépeint un petit peuple souvent égoïste, dépendant de ses élites parce que moralement incapable de s'organiser par lui-même pour gérer la pénurie⁵². Toutefois, les ressorts affectifs mis en jeu, et tout particulièrement la compassion envers les faibles, ne prenaient sens que si les membres de l'auditoire reconnaissaient collectivement leur devoir de garantir à tous un accès à l'eau fraîche, condition de la stabilité sociale. La définition des élites comme partie consciente et dévouée de la cité permettait ainsi d'exercer une forme de pression idéologique sur les propriétaires auxquels la loi imposait des charges⁵³ et, au-delà,

⁵⁰ Par exemple pour alimenter des bains particuliers : DAUPHIN, *La Palestine byzantine* [n. 18], pp. 478-479.

⁵¹ Sur les deux aqueducs de Césarée, voir Y. PORATH, *The water-supply to Caesarea: A re-assessment*, dans D. AMIT-Y. HIRSCHFELD-J. PATRICH (éds.), *The Aqueducts of Israel*, Portsmouth 2002, pp. 104-129. L'un acheminait de l'eau potable, l'autre devait alimenter les bains et servir à l'irrigation.

⁵² Ailleurs, cette dépendance prend également la forme du don, voire du colonat : voir I, 78 et IV, 30.

⁵³ Les articles de lois cités par JONES, *Later Roman Empire* [n. 5], p. 1304 ne semblent pas mentionner de liturgies spécifiques, non plus que les lois réunies sous le titre 11, 43 du Code Justinien :

aux décurions responsables de liturgies. L'emploi d'un vocabulaire moral abstrait donne en effet à ce passage une portée qui dépasse la simple question de l'aqueduc : le registre du blâme, représenté par les termes ὄνειδος (le reproche) et ῥαθυμία (la négligence, la paresse), est là pour mettre en valeur les ἐπιμέλειαι (les soins), l'ἐπιμέλεια étant la vertu de ceux qui ont l'éducation et l'élévation morale suffisante pour veiller au bien de la cité dans son ensemble. En mettant en avant l'intervention du gouverneur⁵⁴, les notables rappelaient à leur devoir les propriétaires assistant à l'éloge tout en se déchargeant sur le pouvoir impérial de la responsabilité de suppléer aux négligences. Le terme de ῥαθυμία visait sans doute également les gouverneurs ayant précédé Stéphanos, les constructions et rénovations d'aqueducs constituant une prérogative impériale depuis le Haut-Empire⁵⁵ : le nouveau gouverneur, plus puissant, plus proche du pouvoir impérial, plus compétent peut-être, avait sans doute pu tirer parti de sa position pour réunir plus facilement les moyens nécessaires à ce genre de travaux. La perte d'influence des élites locales dans la direction de la cité et de la province n'allait donc pas sans quelque profit, du moment que le principal représentant civil du pouvoir impérial participait à la reproduction de leur pouvoir social et économique⁵⁶.

L'autorité de l'Empire devait s'étendre jusqu'aux barbares : cette affirmation idéologique qui, en d'autres contextes, pouvait appuyer la politique militaire et diplomatique du pouvoir central et renforcer la légitimité du souverain⁵⁷, trouvait ici son fondement dans la sécurité que requéraient les principaux bénéficiaires de la rente foncière et du commerce. Comme l'a montré Otto Mazal en s'appuyant sur les écrits juridiques, techniques et philosophiques du VI^e siècle⁵⁸, l'universalis-

en revanche, une constitution de Constantin impose à l'ensemble des propriétaires des terres traversées par un aqueduc de pourvoir à son entretien en échange d'une exemption d'impôts extraordinaires. Voir à ce sujet Ph. MAYERSON, « Choricus of Gaza on the Water Supply System of Caesarea », *IEJ* 3, 1986, pp. 269-272, et plus particulièrement p. 272, où l'auteur mentionne des ostraca du VI^e siècle retrouvés à Sobata, en Palestine III, constituant des reçus pour l'accomplissement de travaux de nettoyage de deux citernes.

⁵⁴ Notons que l'évêque, dont le pouvoir échappe aussi en partie aux élites laïques traditionnelles, peut se voir attribuer le même rôle : II, 17-20 (églises) ; I, 7 ; II, 16 (remparts).

⁵⁵ L. DI SEGNI, *The Water Supply of Roman-Byzantine Palestine in Literary and Epigraphic Sources*, dans AMIT–HIRSCHFELD–PATRICH, *The Aqueducts of Israel* [n. 51], pp. 37-67. Ce manque d'entretien était sans doute réel, car les archéologues ont mis en évidence une multiplication des puits dans la ville de Césarée au VI^e siècle, signe que l'approvisionnement en eau de source par l'aqueduc était défaillant : voir PORATH, *The water-supply to Caesarea* [n. 51], pp. 125-127.

⁵⁶ Cette analyse s'applique également à un passage qui concerne l'approvisionnement en blé (III, 43).

⁵⁷ Voir par exemple le tout début du livre 5 des *Guerres* de Procope de Césarée, où l'auteur justifie la guerre par l'échec de la délégation du pouvoir aux Goths, qui consiste en une corruption générale des mœurs politiques et par la diffusion d'un mépris croissant envers l'empereur.

⁵⁸ O. MAZAL, *Justinian I. und seine Zeit. Geschichte und Kultur des byzantinischen Reiches im 6. Jahrhundert*, Cologne 2001, pp. 87-88.

me romain connu une redéfinition de son contenu durant l'Antiquité tardive. Sous le Haut-Empire, il consistait en une diffusion des vertus romaines, considérées comme supérieures, donc à même d'ordonner le monde ; avec leur christianisation, ces valeurs et ces vertus furent pensées non plus comme les meilleures, mais comme les seules réelles ; l'Empire chrétien entrait dans le plan divin de salut du monde. C'est pourquoi les nouvelles de Justinien désignent l'Empire par le terme *οἰκουμένη* (le monde habité) plutôt que par celui d'*ἄρχη* (le territoire sur lequel s'exerce l'administration impériale). De même, dans les éloges de Chorikios, son pouvoir dépasse le territoire des cités pour s'étendre aux nomades qui l'entourent : c'est pourquoi l'orateur caractérise les tribus arabes qui se livrent à des pillages dans le sud de la Palestine comme « un groupe qui s'est affranchi du bon ordre garanti par l'empereur »⁵⁹. De ce fait, les actions militaires dirigées contre les nomades ne sont jamais présentées comme des actes de guerre dirigés contre des entités politiques autonomes, mais comme des leçons, des punitions⁶⁰ ; quant à la prise de l'île de Jotabé, étape commerciale de premier plan située au nord de la mer Rouge, elle est considérée comme une *restauratio Imperii* plutôt que comme une conquête⁶¹.

Cet universalisme s'appuyait sur la conception d'un Dieu unique, source d'une seule religion vraie, soutien de l'Empire qui avait embrassé celle-ci. Il n'y a pas, dans les discours de Chorikios, de religions au sens de systèmes particuliers de croyances et de pratiques orientées vers l'entretien d'une relation entre des hommes et leur divinité⁶². Il y a la piété, l'*εὐσέβεια*, socialement différenciée.

⁵⁹ *μοῖρα γὰρ τις ἐκείνων εὐνομίας βασιλικῆς ἐξοκείλασα* : III, 33. De même, on trouve dans l'éloge du duc Summus l'expression « nos tribus » appliquée aux tribus arabes alliées à l'Empire (*τῶν ἡμετέρων φυλῶν* : IV, 16). On peut tout à fait suivre Ariel Lewin lorsqu'il distingue les Arabes vivant sur le territoire romain (pour les deux passages cités ici) et les tribus vivant à l'extérieur (voir ci-dessous n. 86) (A. LEWIN, *'Amr Ibn 'Adī, Mavia, the Phylarchs and the Late Roman Army: Peace and War in the Near East*, dans A. LEWIN-P. PELLEGRINI [éds.], *The Late Roman Army in the Near East from Diocletian to the Arab Conquest. Proceedings of a colloquium held at Potenza, Acerenza and Matera, Italy, May 2005*, Oxford 2007, pp. 243-262 : 251-253). Cependant, dans la perspective de notre orateur, le règne impérial s'étend sur tous. Sur l'ensemble de ces passages, voir aussi I. SHAHĪD, *Byzantium and the Arabs in the Sixth Century*, 1/1, Washington 1995, pp. 182-185.

⁶⁰ Voir III, 24-26, où le massacre qui suit la prise d'une forteresse tenue par des barbares est assimilé à une leçon, ou plutôt une correction, à travers les termes *μετέμαθον, ἐκολάζοντο, σωφρονισμόν*.

⁶¹ Chorikios affirme explicitement que l'île avait été soumise à l'Empire par le passé puis perdue (III, 67). Sur la *restauratio Imperii* comme réintégration de populations dans l'ordre légitime, la *βασιλικὴ εὐνομία* (III, 33), c'est-à-dire la soumission au pouvoir central à travers, notamment, le paiement de l'impôt, voir MAZAL, *Justinian I. und seine Zeit* [n. 58], pp. 93-94.

⁶² Les références à la Bible se trouvent presque toutes dans les descriptions des fresques ornant les églises construites par Marcien (*op. I et II*) ; il n'y en a aucune dans les éloges de dignitaires (*op.*

Cette qualité, si elle peut être individuelle, doit être comprise dans un cadre collectif : il est nécessaire que les détenteurs de pouvoir soient pieux pour que le reste de la population le soit et que Dieu protège la cité et l'Empire. Comme le dit la cité de Gaza dans une prosopopée : « les cités peuvent être protégées de deux manières : par la bienveillance du Dieu et par une enceinte indestructible »⁶³. Cette manière de bien honorer Dieu est fondée dans les éloges de Chorikios sur la *τιμή*, l'honneur dû et rendu. Dans le discours II, postérieur au nôtre⁶⁴, lorsqu'il compare l'évêque à deux grands bâtisseurs de temples, Alyattès et Crésus⁶⁵, l'orateur dépeint un rapport au divin fondé sur la punition, la compensation et le marchandage⁶⁶ ; il le rejette dans le passé païen pour lui opposer une piété véritable fondée sur la reconnaissance de Dieu comme principe substantiel, ainsi que sur la volonté de manifester celle-ci par la *τιμή*⁶⁷. Tout ce qui est qualifié de pieux s'inscrit dans cette dynamique de connaissance et de reconnaissance du divin⁶⁸ ; concernant le pouvoir laïc, cela implique à la fois de soutenir la construction de lieux de culte et de les défendre les armes à la main⁶⁹. Une telle attitude apporte à Aratios, lorsqu'il part châtier des tribus qui ont pris le contrôle de l'île de Jotabé, « l'alliance du Ciel »⁷⁰ ; de fait, « l'attention et la providence du divin » se manifestent dans la résistance des échelles lorsque ses soldats prennent d'assaut la forteresse⁷¹. À cette conception du salut de l'Empire est intégrée celle de l'organisation de l'État selon un modèle pyramidal : une « décision

III et IV). Voir A. NARRO, *Citas biblicas en la obra de Coricio de Gaza*, dans AMATO–THÉVENET–VENTRELLA, *Discorso pubblico* [n. 10], pp. 32-44.

⁶³ δύο μάλιστα τρόποι φρουροῦσι τὰς πόλεις, εὐμένειά τε θεοῦ καὶ περίβολος ἀρραγῆς (III, 54).

⁶⁴ On ne peut guère être plus précis. KIRSTEN, *Quaestiones choricianae* [n. 3] pp. 13-15 a cru pouvoir affirmer que le discours datait d'avant 542, date à laquelle l'on trouverait un autre évêque que Marcien sur le siège de Gaza, mais il a été réfuté par Catherine Saliou, qui de surcroît a découvert des traces épigraphiques de l'activité édilitaire de ce personnage en 543/544 et en 549 (C. SALIOU, « Gaza dans l'Antiquité Tardive: nouveaux documents épigraphiques », *RBi* 107-3, 2000, pp. 390-411 : 395 ; 400).

⁶⁵ II, 77-78.

⁶⁶ Il emploie par exemple l'expression πολέμου νίκην ὠνούμενος (ayant acheté la victoire : II, 78).

⁶⁷ Il dit ainsi à l'évêque : αἱ διὰ σοῦ δὲ κατασκευαὶ γνώμης εἰσὶν εὐσεβοῦς καὶ τιμῆ τῶν ὁσίων, οὐκ ἀτιμίας ἀπολογία (les œuvres que tu as accomplies sont l'œuvre d'un esprit pieux et un honneur rendu aux saints, et non le rachat d'une impiété : II, 77).

⁶⁸ Ainsi le savoir religieux de Marcien (I, 7), le martyre (I, 10 ; II, 27), l'église (I, 33), l'argent et l'énergie investis pour sa construction (I, 42 ; II, 2), la construction de l'église et le châtement de ceux qui la profanent (III, 66).

⁶⁹ III, 66. Comparer avec Procop. *Gaz.*, *Pan.*, 11-12.

⁷⁰ οὐρανοῦ συμμαχίας : III, 69.

⁷¹ ἐπίνοια δὲ τις καὶ παρασκευὴ τοῦ δαιμονίου : III, 74.

aimée de Dieu issue de la volonté de deux empereurs, le premier venu au Ciel, et l'autre établi sur Terre »⁷² est appliquée par un duc et un gouverneur à son service⁷³, unis à lui par une même inspiration⁷⁴. Cet usage du christianisme d'État comme justification du maintien parfois rude de l'autorité impériale sur les marges de son territoire et comme armature théorique irréfutable d'un système de domination politique et social ne fut sans doute pas étranger à sa diffusion rapide parmi les élites de Gaza à partir de la fin du V^e siècle. Toutefois, comme nous allons le voir, cela ne les empêchait pas d'en user avec un certain pragmatisme.

C'est à propos de cette conception de la piété que l'on peut déceler des tensions entre notables municipaux et représentants du pouvoir impérial, et plus particulièrement au sujet de l'intégration des minorités confessionnelles : le récit que donne Chorikios de la révolte samaritaine est à cet égard particulièrement révélateur. Certes, la décision impériale qui avait mis le feu aux poudres y est dite « aimée de Dieu » : c'était là une indispensable profession de loyalisme à l'égard de l'empereur. Certes, la révolte est dépeinte comme un « soulèvement d'impies », une « rébellion maudite » menée par « la faction des sacrilèges »⁷⁵. Ces formules étaient peut-être en accord avec un sentiment anti-samaritain largement répandu ; néanmoins, la politique impériale est clairement rendue responsable du déclenchement de la crise et des pillages qui suivirent. La réaction tardive des ducs est réinterprétée comme une décision de l'empereur lui-même, soucieux de revenir à une situation de paix. Tout en l'attribuant au souverain, l'orateur promet une telle disposition en s'appuyant sur deux arguments : on ne fait pas la guerre à ses sujets ; la répression militaire entraîne la radicalisation des insurgés et peut faire naître une conscience politique⁷⁶ susceptible d'entraver leur retour sous la domination des élites locales. Du reste, la répression ne doit être menée que dans ce but : face à l'obstination des Samaritains, affirme l'orateur, « c'est pour nous que l'on prend les armes »⁷⁷ ; le résultat auquel le duc serait parvenu serait d'avoir « appris à des hommes à ce point aveuglés à revenir à des dispositions qui siéent aux subordonnés »⁷⁸. Voici comment :

⁷² δόγμα θεοφιλές ἐκ δυοῖν βασιλέων, τοῦ μὲν ἐν οὐρανῷ προελθόν, τοῦ δὲ κατὰ γῆν ὀρισθέν : III, 10.

⁷³ διακονία : III, 15.

⁷⁴ μία μὲν πρὸς βασιλέα σπουδή, μία δὲ παρὰ βασιλέως εὐνοια καὶ τιμή ([vous partagez] un même empressement vis-à-vis de l'empereur, et de la part de l'empereur une même bienveillance et des honneurs semblables : III, 81).

⁷⁵ φορὰ δυσσεβῶν, τῆς ἐναγοῦς ἐκείνης [...] συστάσεως, τὴν δὲ τῶν ἀνοσίων ἐταιρείαν : III, 10-11.

⁷⁶ C'est ainsi que l'on peut interpréter l'expression σεμνολογεῖσθαι δὲ προξενοῦν τοῖς ἀλαζόσι, « il donne aux charlatans l'occasion de se prendre au sérieux » (III, 11).

⁷⁷ ἡμῶν γε ἕνεκεν ὄπλα κινεῖται : III, 12.

⁷⁸ τοὺς οὕτω τετυφωμένους ἐπαίδευσας τὰ τῶν ἀρχομένων φρονεῖν : III, 13.

Ἦιδεις ὡς φάλαγγες ὀπλιτῶν καὶ ψιλὸς ὄμιλος ἱππέων τε τάγμα καὶ βία χειρῶν καὶ ὄλως ἢ τοῦ πολέμου φύσις σωμάτων μὲν ἴσως, γνώμης δὲ κρατεῖν οὐ φιλεῖ, μᾶλλον δὲ φιλονεικοτέραν ποιεῖ πρὸς τὸ δοκοῦν ἀσύμφορον ἄγουσα. καὶ ἅμα τὸ δοκεῖν ἐξ ἴσου τοῖς ὀπλοῖς διαγωνίζεσθαι παρρησίαν αὐτοῖς εἰς ἀπόνοιαν ἐδωρεῖτο. [...] Διπλῆ παρασκευῆ πεφραγμένους, ἡμέροις τε λόγοις καὶ πλήθει συντεταγμένῳ, πλησίον που τὴν ἔνοπλον δύναμιν παραστήσας τοῦ μὴ θόρυβον αὐτοῖς ἐμβαλεῖν ἴσως ἄνευ πολέμου πρὸς τὸ λυσιτελοῦν ἀγομένοις ἐχώρεις τῆς ἀσφαλείας ἐνέχυρον ἔχων τό· πολλάκις τοι μῦθος εἰς καιρὸν εἰρημένος κατορθοῖ τι ῥαδίως, ὅπερ βιαίως ἢ ῥώμῃ. τί οὖν ἐκεῖνοι;⁷⁹ ἄνθρωποι, στρατόπεδον ὄλον, πάντες ἀπονουημένοι, πάντες ἐξωπλισμένοι, αὐτὸς δὲ κατὰ τὴν ποιήσιν ἐφέλκεται ἄνδρα σίδηρος, ἀπλῆ παραινέσει τὸ δέον ἐφρόνησαν. οὐκοῦν δύναμι μὲν τὴν δίκην λαβῶν, καλοκάγαθία δὲ τρόπων τὴν ὀργὴν ἐκχαλάσας, διχόθεν αὐτοῦς παρεσκευάσας σωφρονεῖν τὴν μὲν ἀνδρείαν ὑφωρμένους, ὑπὲρ δὲ τῆς πραότητος εὐνοοῦντας.

Tu savais que les phalanges d'hoplites, les troupes légères, les unités de cavalerie, la force des bras et tout ce qui se rapporte à la guerre peut bien soumettre les corps, mais non la pensée, et tout cela la rend plus querelleuse en favorisant des opinions intolérables : en plus d'avoir l'impression de combattre d'égal à égal par les armes, cela leur offrait une liberté de parole qui confinait à la folie. Muni d'une double défense composée de tes doux discours et d'une troupe en ordre de bataille, tu laissas à quelque distance ta force armée pour ne pas susciter une réaction violente : peut-être se laisseraient-ils amener sans combat à de plus sages dispositions. Tu t'avanças en leur présentant un gage de sécurité : souvent une parole opportune rétablit facilement une situation que l'usage de la force n'améliorerait que dans la douleur. Que firent-ils donc ? Des hommes – une armée entière – tous hors de leur sens, tous armés (et, selon le poète, le fer par lui-même attire l'homme), se mirent sur une simple recommandation à penser comme ils le devaient. Alors, après avoir employé ta puissance à infliger des châtiments, tu transformas ta colère en magnanimité et tu te calmas. Tu leur présentas ainsi deux voies pour revenir à la raison : en se rendant compte de ton courage, et en te sachant gré de ta douceur.

Le « conseil » (*παράνεσις*) mentionné ici, comme ailleurs les menaces proférées à l'encontre des Saracènes bloquant une voie commerciale⁸⁰, semble présen-

⁷⁹ FÖRSTER–RICHTSTEIG, *Choricii Gazzei opera* [n. 1] place le point d'interrogation après *σίδηρος* ; mais il faudrait alors rétablir *ἐκεῖνοι ἄνθρωποι* ou *ἐκεῖνοι <οἱ> ἄνθρωποι*. Nous préférons suivre ici l'édition de C. GRAUX, « Chorikios, éloge du duc Aratios et du gouverneur Stéphanos, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliotheca Nacional de Madrid », *RPb* 1, 1877, p. 55-85, en attendant l'édition à venir dans la CUF.

⁸⁰ III, 28.

ter des pratiques de négociation d'une manière qui ne cède rien de la supériorité hiérarchique du pouvoir impérial vis-à-vis des rebelles : l'opposition entre la parole et le combat et l'emploi du terme quasi juridique *ἐνέχυρον* (la garantie) le suggèrent fortement. Là aussi, si le rhéteur évitait de parler de négociation, c'était non seulement pour présenter les événements sous leur jour le plus flatteur pour le duc, mais aussi parce qu'il déniait toute identité politique aux Samaritains : c'est ainsi que l'on peut comprendre le fait que l'orateur ne les désigne jamais comme des *πολέμιοι*, des ennemis, mais comme des sujets de l'empereur coupable de *παρρησία*, une liberté de parole qui confine à l'insolence⁸¹. Lorsque la soumission est acquise, les anciens rebelles entretiennent un rapport de sujet à maître avec le duc, fondé sur l'éducation (*παρεσκευάσας σωφρονεῖν*), la latitude laissée au chef pour punir ou pardonner, et une reconnaissance de sa supériorité fondée sur une relation affective d'admiration et de gratitude⁸². Là encore, à supposer que tout ce développement ne soit pas entièrement fictif, l'arbitraire laissé au duc dans le châtement paraît lui attribuer l'initiative de décisions sans doute négociées. Le rhéteur montrait ainsi aux officiels qu'ils avaient intérêt à n'employer la répression armée qu'en dernier ressort et à chercher, dans l'intervalle, la réconciliation⁸³ : la solution était plus définitive, ils se faisaient ainsi des obligés, et

⁸¹ C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre le passage que nous avons coupé, où les Samaritains sont comparés successivement aux esclaves des Scythes et à des malades soignés par les prêtres d'Asklépios, lesquels essaient d'abord les remèdes agréables avant d'administrer des potions amères.

⁸² On retrouve ici le thème du bon usage de la colère : celle-ci peut servir légitimement à faire prendre conscience aux coupables de leur faute et à les ramener à l'obéissance, mais elle doit de ce fait se retourner en clémence quand la soumission est acquise : BROWN, *Pouvoir et persuasion* [n. 26], p. 83. C'est là un aspect typique de la relation de maître à sujet : les notables, eux, entendaient entretenir une relation de coopération, ou du moins de conseil, qui leur laissât une certaine autonomie et ne permit pas une utilisation claire par les fonctionnaires impériaux de la force. Tout ce développement éclaire également la double exigence contradictoire que pose l'orateur au début du discours. Selon lui, les détenteurs de pouvoir impérial doivent posséder à la fois de la douceur et de l'ardeur (*πραότης τε καὶ θυμός* : III, 8) : l'association de ces vertus, qui provient d'un passage de la *République* de Platon (Pl., R., 2, 365C) où Socrate s'interroge sur la possibilité de trouver des gardiens à la fois impétueux contre les ennemis et doux à l'égard de leurs concitoyens, devient ici l'alliance entre un dévouement complet des officiels à l'Empire et une modération opportune dans l'usage de la force, cette tension existant aussi bien dans les rapports avec les sujets de l'Empire qu'avec les « barbares », ceux qui n'y sont pas soumis. L. ROBERT, *Épigrammes du Bas-Empire*, Paris 1948, pp. 15-16 cite de nombreux exemples d'utilisation de ce passage pour la pratique de juge, dans une interprétation plus fidèle à la tradition. L'orateur promet donc une sorte de rituel de réintégration fondé sur la mise en scène des émotions : l'attitude contraire est mise en scène dans les *Anekdotia*, où Justinien ne manifeste jamais de colère, mais persécute systématiquement ceux qu'il regarde comme des ennemis sans jamais leur donner de possibilité de rémission (Procop., *Arc.*, 13, 1-2 et, de manière plus subtile, 13, 25).

⁸³ Dans le paragraphe III, 32, une grande guerre est une guerre terminée avant même les pre-

cette modération n'entamait en rien leur prestige, comme le montrait l'acte même de la louange et le raisonnement qui suit ce passage⁸⁴. Celui-ci, justement, commence par la phrase suivante : « si l'on considérait de tels actes de l'extérieur, on pourrait penser que la douceur seule s'épanouit dans ces actes »⁸⁵. C'était là une manière de poser les notables de Palestine « à l'intérieur » de l'action, comme un groupe directement concerné par cette révolte, eux qui étaient capables d'apprécier la valeur d'une solution pacifique. Le principal argument en faveur de la douceur est le combat jusqu'à la mort des révoltés s'ils ne voient aucune possibilité de salut en cas de reddition. Il semblerait que l'on tienne là la raison pour laquelle le rhéteur valorisait cette modération tout en décrivant avec ferveur de véritables massacres dans la suite du discours⁸⁶ : c'est sans doute parce que cette guerre avait entraîné des destructions sur leur propre aire d'influence, anéanti une partie des forces productives et directement affecté leurs revenus que les élites locales étaient enclines à prôner la conciliation⁸⁷ et à présenter une lecture fondamentalement politique du problème et de sa résolution. Le rhéteur promouvait ici une grille d'interprétation alternative à la vision religieuse et conflictuelle portée par le pouvoir central ; le fait que Procope de Césarée la reprît quelques années plus tard dans son pamphlet semble montrer qu'elle était partagée⁸⁸.

miers combats. Ce passage est une réminiscence de Th., 1, 10, 3 ; mais l'historien met en valeur la longueur de la guerre du Péloponnèse et le sang versé, tandis que Chorikios, tout en le citant, renverse son propos en affirmant que la plus grande victoire est la reconnaissance spontanée, rapide et sans combat par l'ennemi de la supériorité et de l'autorité des Romains. Procope de Césarée reprend cette conception en définissant une guerre utile comme brève et menée pour de bonnes raisons : voir C. GIZEWSKI, *Zur Normativität und Struktur der Verfassungsverhältnisse in der späteren römischen Kaiserzeit*, Munich 1988, p. 115 n. 157.

⁸⁴ III, 19.

⁸⁵ ἔξωθεν μὲν οὖν οὕτως τὰ πεπραγμένα τις θεωρῶν δόξειεν ἂν ἡμερότητα μόνον ἐπανθῆν τούτῳ εἰργασμένοις : III, 19.

⁸⁶ Voir la suite immédiate (III, 20 ; pour le massacre III, 25), ainsi que la prise de la forteresse à la fin du discours (III, 74-76). Dans le premier cas, comme il est souligné dans SHAHĪD, *Byzantium and the Arabs in the Sixth Century* [n. 59], p. 183, on a sûrement affaire à une opération militaire conduite hors des frontières de l'Empire romain, peut-être dans le Hijāz ; l'usage même du terme de « barbares » semble plaider en ce sens, en opposition aux « Saracènes qui désigneraient les tribus sous l'influence de l'Empire (voir ci-dessus n. 59). Dans le second, il s'agit d'une île qui avait échappé au contrôle impérial.

⁸⁷ Procope jouait sur ces intérêts pour convaincre son lecteur, membre des élites cultivées, en dénonçant le grand nombre de morts causées par l'empereur : dans les *Anekdoia*, le massacre de colons samaritains lèse également des propriétaires chrétiens (Procop., *Ar.*, 11, 19), et les politiques d'orthodoxie forcée ont des conséquences économiques désastreuses (11, 24-30).

⁸⁸ Voir par exemple Procop., *Ar.*, 13, 7, où l'auteur nie que le massacre de non-orthodoxes ne soit pas un meurtre (φόνος). Auparavant, il souligne le caractère endémique des hérésies, et donc l'absurdité de vouloir les réduire de force, à travers une énumération qui se conclut par l'expres-

Ce désaccord, toutefois, quoiqu'il touchât directement les intérêts des notables présents, n'entraînait pas une fronde de leur part, même cantonnée aux formes légalistes de la pétition ou de la résistance passive : l'acte de l'éloge l'atteste, tout comme son contenu. Le gouverneur était particulièrement soutenu par les élites de Gaza, qui trouvaient certaines satisfactions dans le maintien au pouvoir de ce personnage influent. La position du rhéteur, comme nous l'avons signalé, n'était pas neutre : il était censé occuper une position d'arbitre impartial dans la compétition pour le pouvoir et, surtout, manifestait le soutien plus ou moins enthousiaste des notables présents. Il montrait que la réussite des destinataires de l'éloge était légitime et bénéfique à l'ensemble de la société, non seulement du point de vue de leurs actions officielles, mais aussi de leurs méthodes pour renforcer leur propre position. La valeur à la fois légitimante et prescriptive de l'éloge est ici patente. Par ses attributions, la fonction de gouverneur suscitait des conflits d'intérêts de manière endémique. Dans un contexte où il n'y avait plus de renouvellement rapide à ce poste pour assurer leur auto-régulation, la conduite de Stéphanos devait davantage qu'auparavant s'opposer à la *πλεονεξία*, terme employé dans une acception classique qui recouvre un sens plus large que celui de cupidité⁸⁹ :

Οἶδα τοίνυν τινάς, οἳ πρὶν εἰς ἀρχὴν παρελθεῖν, ἵνα τύχωσι ταύτης, ἐπιεικείας⁹⁰ ἐκφέρουσι δεῖγμα καὶ χρηστῆς ἀπογεύσαντες ἐλπίδος τοὺς ἐντυγχάνοντας, ἐπειδὴν λάβωνται τοῦ ποθουμένου, πρὸς τὴν οἰκείαν ὑποφέρουσι φύσιν εἰς πλεονεξίαν τὸν χρόνον ἀναλίσκοντες τῆς ἐξουσίας.

J'en connais certains qui, avant d'arriver au pouvoir, font preuve d'équité pour obtenir leur office, et qui, après avoir fait goûter à ceux qu'ils ont rencontrés des attentes légitimes, lorsqu'ils obtiennent l'objet de leur désir, suivent leur nature habituelle et gaspillent la durée de leur office à exploiter leur avantage.

sion « et toutes les autres hérésies dans lesquelles les opinions humaines ont coutume d'errer » (καὶ ὅσαις ἄλλαις πλανᾶσθαι αἱ τῶν ἀνθρώπων εἰώθασιν γινῶμαι : 11, 14). Remarquons d'ailleurs que dans notre éloge les Samaritains ne sont désignés comme des impies qu'en tant qu'ils s'élèvent contre l'ordre établi : nulle part leurs usages et leurs croyances ne sont critiqués. Cela ne signifie pas qu'ils ne fussent pas méprisés, mais le rhéteur semble suggérer pour eux la possibilité d'atteindre un degré minimal de piété, consistant en leur soumission à un ordre politique et social chrétien ménageant, au moins dans une perspective pragmatique, un espace de tolérance.

⁸⁹ III, 79.

⁹⁰ FÖRSTER–RICHTSTEIG, *Choricii Gazaei opera* [n. 1] donne une virgule après *ἐπιεικείας*. Serait-ce une simple erreur typographique ? En tout cas nous adoptons ici la ponctuation de GRAUX, « Chorikios, éloge du duc Aratios et du gouverneur Stéphanos » [n.79], bien plus satisfaisante pour le sens.

Bien que le sens de « cupidité » puisse être satisfaisant ici, le terme *πλεονεξία*, dans l'ensemble des œuvres de Chorikios, peut être généralement défini comme une tendance à accumuler des biens aux dépens des autres et de l'équilibre global, à exploiter un avantage au-delà du raisonnable⁹¹. Dans le cas présent, il peut viser toute forme de prévarication favorisant la constitution de réseaux d'alliance ou de clientèle. C'est bien de cette cupidité au sens large que relève la brigade, suggérée par les mots *τοὺς ἐντυγχάνοντας* (« ceux qu'il rencontre »), *δειγμα* (« signe ») et *ἐλπίδος* (« attente, espoir »). L'*ἐπιείκεια*, l'équité, évoque l'importance du travail de juge dans l'administration des gouverneurs : ne pas en faire preuve, c'était profiter de ces occasions pour rendre service à des alliés, pour satisfaire plus puissant que soi ou pour se faire des obligés⁹². Cette attitude est associée de manière implicite à la brièveté de certaines carrières dans l'administration impériale⁹³ : ceux qui ont l'intention de quitter leur charge au bout d'un an n'ont pour seule perspective que l'exploitation de l'avantage dont ils jouissent temporairement. Stéphanos en est exonéré : l'orateur suggère ainsi que son but serait d'exercer durablement sa fonction de gouverneur en ayant en vue la justice et l'intérêt commun, et justifie le rapprochement entre le gouverneur et le pouvoir central pour mieux redéfinir la position du premier par rapport aux notables.

Pourtant, le capital social et symbolique nécessaire pour obtenir et exercer le pouvoir reposait bien pour une grande part sur des échanges de bons procédés ou des alliances objectives avec les membres influents de l'élite. En légitimant ce type de relations, autrement dit en leur donnant un cadre idéologique, le rhéteur contribuait à éviter que ce jeu d'oppositions ne dégénérât en guerre de factions. Pour cela, ces pratiques devaient s'étendre à un réseau aussi large que possible tout en garantissant le respect de l'intérêt général, c'est-à-dire des intérêts communs à l'ensemble des groupes impliqués. Un bienfait jugé favorable à cet intérêt général est qualifié de *φιλοτιμία* ; celui-ci pouvait, entre autres, se rapporter à la construction et à l'ornementation de bâtiments publics⁹⁴, dont des églises⁹⁵.

⁹¹ Pour ne donner que quelques exemples tirés des déclamations, il désigne dans le *Miltiade* la position avantageuse des Perses dans le conflit qui les oppose à Athènes (d'où l'emploi de l'expression *τὴν μὲν βαρβαρικὴν ἀναστεῖλαι πλεονεξίαν*, « supprimer l'avantage des barbares » ; avec le sens de « cupidité », on aurait attendu un verbe signifiant « punir » : XVII, 10). On trouve également l'expression *ῥοπή καὶ πλεονεξία*, « le poids et l'avantage » honteux que donne à un père contestant le mariage de son fils avec sa bien-aimée l'absence de cette dernière au procès, qu'explique sa pudeur (XX, 2).

⁹² JONES, *Later Roman Empire* [n. 5], pp. 503-517.

⁹³ *τὰ δὲ τῆς ἡγεμονίας αὐτῆς ἑτέρας ἄξια μείζονος* (les actions accomplies dans l'exercice même de vos commandements respectifs justifient d'une obtenir une autre, plus importante : III, 80).

Lorsque la collusion d'intérêts était manifeste, en particulier dans la demande de soutien à des projets évergétiques, elle était mise en rapport avec les bienfaits obtenus par les autres cités et trouvait une justification morale sous la forme de la gratitude du dignitaire envers sa cité d'origine⁹⁶. La *τιμή*, l'honneur distinctif rendu au bienfaiteur⁹⁷, était la récompense légitime de cette *φιλοτιμία*. L'éloge étendait ainsi en droit à tous la possibilité d'entrer dans un échange de bons procédés avec le gouverneur sans nuire à l'équilibre global.

L'orateur met en scène d'autres acteurs dans la promotion de Stéphanos. Dans l'éloge, la juste faveur de l'empereur⁹⁸ est garantie par l'omniscience de ce dernier⁹⁹ : les *agentes in rebus* sont peut-être inclus dans cette affirmation, mais les intermédiaires mentionnés explicitement sont plus généralement les différents groupes locaux capables de se faire entendre par le biais, entre autres, de pétitions¹⁰⁰. Parmi ces acteurs se trouvait le clergé, que Justinien encouragea dans ce sens à travers certaines de ses nouvelles¹⁰¹ : grâce à sa politique favorable à l'Église tant sur le plan spirituel que temporel, l'empereur pouvait intéresser les évêques au renforcement de ses liens avec les détenteurs locaux du pouvoir impérial¹⁰², et les notables laïcs devaient compter avec eux, qu'il s'agît de politique municipale ou de contrôle social¹⁰³. L'orateur mentionne ainsi une ambassade d'évêques envoyés par le patriarche de Jérusalem pour témoigner de leur satisfaction auprès de l'empereur¹⁰⁴. Il s'agissait sans doute pour eux de défendre leurs

⁹⁴ III, 54 : l'orateur désigne d'abord les murailles et l'église Saint-Serge, puis toutes sortes de bâtiments publics.

⁹⁵ III, 60.

⁹⁶ III, 52-56.

⁹⁷ C'est elle qui donnait sens au discours épictétique, selon les auteurs du Haut-Empire : PERNOT, *La rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain* [n. 4], p. 663.

⁹⁸ III, 81.

⁹⁹ τί γὰρ τῶν σῶν ἐκεῖνος πλεονεκτημάτων ἠγνόησεν (lequel de tes mérites pouvait-il ignorer ? : III, 59).

¹⁰⁰ JONES, *Later Roman Empire* [n. 5], pp. 354-347 ; sur les pétitions dans la période tardo-antique, voir D. FEISSEL – J. GASCOU (éds.), *La pétition à Byzance*, Paris 2004.

¹⁰¹ Voir LANIADO, *Recherches* [n. 5], pp. 234-238 sur les moyens de pression auxquels les notables locaux pouvaient recourir : ils avaient notamment accès à l'empereur directement ou par le biais d'autres détenteurs d'offices, d'évêques ou d'assemblées provinciales.

¹⁰² C. RAPP, *Holy Bishops in Late Antiquity: the Nature of Christian Leadership in an Age of Transition*, Berkeley 2005, pp. 263-264. Dans ses *Anekdotai*, Procope de Césarée, membre de l'aristocratie sénatoriale, met bien en lumière la nature politique de cette alliance en la représentant sous la forme de l'accaparement de richesses au profit de l'Église et au détriment des propriétaires laïcs : Procop., *Ar.*, 13, 2.

¹⁰³ BROWN, *Pouvoir et persuasion* [n. 26], c. 3.

¹⁰⁴ III, 57-58. Notons que la nouvelle 17, édictée en 535 et de portée générale, subordonne

intérêts et leurs orientations idéologiques, soutenus par Stéphane dans un contexte où sa politique anti-samaritaine était contestée¹⁰⁵, mais cette dimension est occultée pour présenter les prêtres comme des garants de l'intérêt général, « absolument incapables de mentir »¹⁰⁶, et la confirmation de Stéphane à son poste comme la conséquence naturelle d'une relation de confiance avec l'empereur. Là encore, seule la prise en compte de la logique pratique de l'éloge permet d'en mesurer la signification exacte : le maintien de Stéphane assuré, il s'agissait pour les notables de Gaza d'en tirer le plus de profit, ce qui passait par la construction, le renforcement ou la mise en scène d'un lien fort avec le gouverneur, manifesté dans ce passage du discours par le choix de l'interprétation des faits qui lui donnait le plus de légitimité. Les notables montraient ainsi qu'ils étaient prêts à oublier certains événements passés, pourvu que la conduite du dédicataire correspondît aux mérites qu'ils lui prêtaient.

Quelles étaient donc ces actions qui permettaient de maintenir un soutien large et de rendre acceptables les alliances plus particulières qui, si elles entraînaient quelques pratiques de favoritisme, étaient reconnues comme faisant « partie du jeu » à condition que tous y trouvent des contreparties ? Nous avons déjà mentionné les conditions de la prospérité, fondamentales dans notre éloge : lutte contre les brigands et les razzias de nomades, prévention des disettes, entretien des infrastructures. Elles fondaient l'appel à l'unité lancé par le rhéteur à l'attention d'Aratios et de Stéphane, qui était en fait un appel au respect par le premier des décisions impériales favorables au second¹⁰⁷. Sur un plan plus strictement politique, le gouverneur devait être ouvert à tous, reconnaître à chacun ce à quoi sa position sociale lui permettait de prétendre : en un mot, faire preuve d'équité, l'ἐπιείκεια¹⁰⁸. C'est pourquoi l'orateur valorise l'attitude de Stéphane durant les fêtes, dans un passage qui met en évidence comment notre rhéteur pouvait

explicitement le maintien d'un gouverneur à sa charge à l'approbation du haut clergé et des notables des différentes cités (17, 16-17 : SCHÖLL-KROLL, *Novellae* [n. 2], p. 126).

¹⁰⁵ Selon Cyril. Scyth., *Sab.* (E. SCHWARTZ [éd.], *Kyrrillos von Skythopolis*, Leipzig 1939, pp. 172-173) l'empereur, à un moment donné, aurait même voulu sanctionner les excès de la population chrétienne de Scythopolis (et peut-être aussi les officiels qui ne les auraient pas empêchés ?), qui aurait lynché un grand notable samaritain qui ne participait en rien à la révolte.

¹⁰⁶ ἀνδρῶν οὐδαμῶς οἴων τε ψεύδεσθαι : III, 57.

¹⁰⁷ Voir III, 81-84 et ci-dessus n. 2.

¹⁰⁸ Dans les éloges, le contexte est généralement trop vague pour l'on puisse déterminer précisément la signification de ce concept (II, 5 ; II, 13 ; III, 3) : il est opposé à l'exploitation d'une charge pour le profit personnel (la πλεονεξία : III, 79) et l'adverbe ἐπιεικῶς est employé à propos de l'admiration que l'on doit à la beauté d'une coupole (I, 28). Les déclamations permettent d'en préciser le sens : il y renvoie, entre autres, à la reconnaissance par le fils de l'autorité du père (XX, 4) ; au renoncement à ce dont on n'est pas digne (XXIII, 10) ; ou au contraire au don fait à celui qui le mérite (XXXVIII, 30).

s'approprier des éléments de la culture classique dans une perspective originale¹⁰⁹ :

Ἐπειδὴ γὰρ εἶχέ σοι πέρας τὸ τέμενος, ἑορτὴν ἀξίαν τῶν ἔργων ἐποίεις, εἰς δὲ τὴν πανήγυριν ταύτην πάντας τοὺς ἐν τέλει συνήγαγες πολίτας τε ἅμα καὶ ἀστυγείτονας καὶ οἷς ἡ Καίσαρος ἐναβρύνεται. ἔστι δὲ αὐτοὺς καὶ φιλοτησίας προπίνων καλὴν ἐνεδείξω πρὸς ἅπαντας δεξιότητα μὴ ζηλώσας ἐκείνων τὸν κατηφῆ καὶ σύννου Ἐπαμεινώνδαν. λέγεται γὰρ Θηβαίων ἀγόντων πάνδημον ἑορτὴν καὶ διημερευόντων οἷον εἰκὸς ἐν εὐωχίαις καὶ κώμοις ἐρομένου τινός, τί δὴ μόνος οὐ μετέχει τῆς ἡδονῆς καὶ τί ποτε εἶη πεφροντικῶς, ἀποκρίνασθαι, ὅτι τῶν κοινῶν ἐπιμελοῖτο πραγμάτων. οὗτος ὁ λόγος ἀγνοοῦντα τὸν Θηβαῖον ἐλέγχει τὴν πρὸς τὸ Ἴππονίκου μειράκιον συμβουλήν, ὡς ἀπειρόκαλον παρὰ τὰ γελοῖα σπουδάζειν.

Quand le sanctuaire fut achevé, tu donnas une fête digne de ton œuvre, et tu rassemblas à l'occasion de cette panégyrie tous ceux qui ont exercé des responsabilités à Gaza et dans les cités voisines, ainsi que ceux dont Césarée s'enorgueillit. Tandis que tu les régalais et que tu buvais à la santé des convives, tu montrais une belle affabilité à l'égard de tous, sans imiter Épaminondas, cet homme renfrogné et soucieux. On dit que, alors que les Thébains célébraient une fête publique et qu'ils passaient leur journée, comme de coutume, en festins et en banquets, quelqu'un lui demanda pourquoi donc il était le seul à ne pas prendre part au plaisir collectif, et par quoi il était préoccupé. Il aurait répondu qu'il s'inquiétait des affaires de l'État. Cette parole montre bien que le Thébain était ignorant du conseil que l'on donna au fils d'Hipponique : « c'est une faute de goût que de se montrer sérieux quand on rit autour de soi ».

L'anecdote est tirée de Plutarque, qui vante l'attitude d'Épaminondas en expliquant qu'un prince doit constamment se soucier de ne pas faire de mal et veiller à ce qu'il n'arrive rien de fâcheux à ceux dont il a la charge¹¹⁰. Chorikios renverse l'image du banquet en montrant qu'il est un moment essentiel de communication politique¹¹¹, et que la participation du gouverneur manifeste l'attention qu'il porte aux notables municipaux : de même, la visite des deux officiels à Gaza, et tout particulièrement l'éloge prononcé à cette occasion, leur permettait de s'informer des doléances, satisfactions et recommandations que les élites de la cité avaient à

¹⁰⁹ III, 62-63.

¹¹⁰ Plu., *Per.*, 1.

¹¹¹ Des éléments sur l'importance de la présence du gouverneur dans les fêtes civiques à l'invitation des notables locaux peuvent être trouvés dans ROUECHÉ, *The Functions of the Governor* [n. 5], p. 32.

leur adresser. Par sa réponse, Épaminondas sous-entendrait que ses concitoyens ne posséderaient pas de conscience politique, possible prétexte à un accaparement du pouvoir politique. Les notables de Palestine, eux, entendaient visiblement en avoir leur part pour défendre leurs intérêts : s'ils n'occupaient pas actuellement de positions importantes dans la hiérarchie administrative, et si leurs moyens de pression se réduisaient, du moins voulaient-ils conserver leur statut de conseillers et de collaborateurs incontournables. De telles réjouissances étaient sans doute l'occasion de réaffirmer cette relation et de discuter de questions particulières. Nous venons de voir que, dans l'éloge, le rhéteur rappelait toutes les constructions pour lesquelles un financement avait été promis ou, du moins, était attendu. À cet égard, la liste des constructions à venir dressée par le rhéteur¹¹² nous rappelle que non seulement le gouverneur avait à entretenir les conditions de la prospérité et à faire face aux crises, mais aussi qu'il devait en distribuer habilement les fruits. C'est ici que son lien avec le pouvoir central pouvait être précieux, et rendre plus supportables les politiques qu'il impliquait par ailleurs : clef de voûte du dispositif impérial de contrôle de la Palestine, il pouvait sans doute obtenir plus facilement qu'un autre la contribution exceptionnelle des largesses sacrées à des projets qui renforçaient le prestige des élites laïques ou ecclésiastiques et la satisfaction générale de la population urbaine.

Ainsi, l'*op.* III des discours de Chorikios lève un coin du voile qui recouvre la politique de réformes administratives menée par le pouvoir central dans l'Empire romain d'Orient à partir des années 530. Pris dans sa perspective pratique originelle, il permet de saisir les conditions de leur succès dans une province prospère et dotée d'un réseau dense de cités dynamiques, mais soumise à des tensions internes et à des menaces extérieures récurrentes. La transformation de l'office de gouverneur, désormais plus étroitement lié à Constantinople, semble *a priori* avoir réduit l'influence de l'aristocratie locale. Cependant, notre éloge atteste la capacité des notables municipaux à réintégrer cette figure à leurs stratégies de groupe. Moins sensible sans doute aux pressions des particuliers, Stéphanos restait dépendant de l'ensemble de ces élites pour l'administration des cités : son pouvoir renforcé devait donc, à leurs yeux, lui servir à suppléer aux défaillances des curiales, à jouer un rôle d'intermédiaire avec l'empereur et à réprimer les mouvements qui, en leur sein ou dans la plèbe, pouvaient saper leur assise sociale et économique. Sans doute son habileté politique et ses compétences favorisèrent-elles une certaine réussite en ce domaine. Notre éloge porte cependant la trace de divergences importantes concernant la politique à adopter face aux Samaritains, et Chorikios ne se priva pas de développer longuement son analyse de la révolte samaritaine et ses préconisations sur l'attitude à adopter face à cette minorité. Les notables de

¹¹² Voir ci-dessus n. 96 p. 65.

Gaza, dans ce domaine, ne pouvaient que tenter de faire valoir leur point de vue, lequel, de surcroît, n'était peut-être pas totalement hégémonique : certains d'entre eux ou de leurs obligés avaient dû profiter des lois spoliatrices, voire adhérer aux politiques idéologiques de conversion forcée. Il fallait également compter avec l'Église, et l'on pouvait difficilement ne pas féliciter ceux qui avaient assuré le retour à l'ordre. Toutes ces contraintes auraient sans doute rendue illusoire et mal fondée une véritable opposition sur le sujet ; bien plus, les succès de Stéphanos en d'autres domaines, le caractère passé de la crise et les compensations généreuses consenties par le fisc jouaient en sens inverse. Ceux dont Chorikios était le porte-parole étaient bien des élites dominées par le pouvoir central : mais si elles acceptaient cette domination, et si elles participaient au renforcement de l'État impérial dans leurs provinces, c'est qu'elles n'étaient pas sans en retirer quelque profit. Cette conjoncture se présenta en Palestine : ce ne fut sans doute pas le cas dans tout l'Empire, et dans la seconde moitié du siècle ce système ne survécut sans doute pas à une peste, à une nouvelle révolte et à des défaites répétées face aux Sassanides.

École normale supérieure,
Université Paris I Panthéon-Sorbonne

BASTIEN DUMONT
bastien.dumont@ens.fr
bastien.dumont@malix.univ-paris1.fr